

Colonisation

AGENCES DE COLONISATION

Montréal : M. L. E. Carufel, N° 1546, rue Notre-Dame.

Québec : M. l'abbé J. Marquis, N° 23, rue St-Louis.

Lac St-Jean : Rév. Pères Trappistes, à Mistassini.

AGENCE DE COLONISATION
A QUEBEC

AVIS

M. l'abbé J. Marquis, No 23, rue St-Louis, à Québec, a été nommé agent de colonisation pour les régions de la Matapédia, du Lac St-Jean et de la Beauce. Il donnera à ceux qui s'adresseront à lui tous les renseignements nécessaires sur les terres de ces régions.

BUREAU DE L'AGENT DES
TERRES PUBLIQUES,

M. W. MICHAUD,

A CEDAR HALL.

La vallée de la Matapédia ayant pris, depuis quelques années, un développement extraordinaire, on a dû détacher de l'agence générale des comtés de Rimouski et Matane, une agence spéciale pour la vallée de la Matapédia.

Cette agence a son siège à Cedar Hall, le long du lac Matapédia, dans la seigneurie de ce nom.

Cedar Hall était un endroit sans importance aucune, il y a moins de dix ans. Aujourd'hui, c'est un des principaux centres de la vallée. L'habitation de M. Michaud est une des plus pittoresques et des mieux construites de l'endroit, et le titulaire de l'agence est un de ceux dont le temps est bien employé par les devoirs de plus en plus nombreux de sa charge.

PROGRES DE LA COLONISATION

Colons inscrits au bureau de la société de colonisation de Montréal pendant le mois de juillet dernier.

De Montréal, 153 ; Ste-Dorothé, 1 ; Maskinongé, 3 ; St-Augustin, 6 ; L'Assomption, 4 ; St-Charles, rivière Richelieu, 1 ; St-Laurent, 1 ; Pointe-aux-Trembles, 1 ; Laprairie, 3 ; Lachine, 2 ; Baie St-Paul, 5 ; Manitoba, 4 ; Côte-des-Neiges, 1 ; France, 1 ; Lacolle, 2 ; St-Paulin, 2 ; Oka, 1 ; St-Clet, 1 ; Putnam, Conn., 8 ; Tingwick, 2. En tout 202.

Ces colons sont allés s'établir aux endroits suivants :

Au nord de Montréal, 135 ; au lac St-Jean, 37 ; au lac Témiscamingue, 19 ; à la Matapédia (Cedar Hall), 11. En tout 202.

Colons inscrits au département de l'Agriculture, pour le lac St-Jean, pendant le mois juillet dernier :

De Ste-Catherine, Portneuf, 6 ; Lowell, Mass., 8 ; Ste-Agnès, Charlevoix, 5 ; Baie St-Paul, Charlevoix, 1 ; St-Thomas, Montmagny, 4 ; Tupper Lake, New-York, 1 ; Winstead, Conn., 2 ; Isle aux Coudres, Charlevoix, 1 ; St-Urbain, Charlevoix, 8 ; paroisse St-Jean-Baptiste, Québec, 7 ; St-Tite des Caps, Montmorency, 3 ; Big Moose, New-York, 1 ; En tout 47.

Formant un grand total de 249.

NOS PHOTO-GRAVURES

Bateaux voyageant sur le lac St-Jean

Le "COLON", le "MISTASSINI" et le "PÉRIBONKA" sont trois bateaux à vapeur qui font le service entre les différents ports du lac St-Jean. Le premier est spécialement affecté au transport des colons et de leurs effets ; le second, luxueusement construit et aménagé, voyage surtout pour les touristes, les visiteurs et les "sportsmen."

Tous les lundis et jeudis, le *Colon* part de Roberval à 8.30 hrs a. m. pour la Péribonka, et repart de ce dernier endroit pour Roberval, à 2 hrs p. m.

Tous les mardis et vendredis, il va de Roberval à St-Félicien en touchant à Cumming's Landing. Le départ a également lieu à 8.30 hrs a. m., de Roberval, et à 2 hrs p. m. de St-Félicien.

Les mercredis et samedis, le *Colon* quitte Roberval à 7 hrs a. m. pour la Mistassini, touchant à Ticouapé, à Lacanette, et enfin à l'établissement des Pères Trappistes.

Le *Colon* transporte les colons gratuitement. Le *Mistassini* laisse Roberval tous les jours, excepté le dimanche, pour la rivière La Pipe et la "Grande-Décharge." Il en repart à 3 hrs p. m. Le dimanche, ce bateau part de Roberval à 1.30 h. p. m. et de la Grande-Décharge à 4 hrs p. m.

L'année dernière, le *Colon* a traversé plus de 1500 passagers.

LES RICHES DOIVENT
COLONISER

Dans un pays où tout est à faire comme le nôtre, les riches devraient être tenus de donner l'exemple en tout, et la colonisation, œuvre qui demande tant de sacrifices et de travail, recevrait ainsi de la part de ceux qui ne savent trop quoi faire de leurs trésors l'encouragement qu'elle mérite.

Jusqu'aujourd'hui la colonisation a semblé être l'unique partage du pauvre. Cependant je dois avouer que depuis un an nos favorisés de la fortune commencent à s'intéresser à ce travail important, d'où dépend la richesse d'un pays.

Montréal a vu plusieurs de ses hommes d'affaires et de positions lucratives, aller dans les forêts de la région LaBelle, se choisir des domaines, dans l'unique but, ce me semble, d'encourager le défrichement de nos terres boisées, et d'aider l'ouvrier pauvre des villes à se faire un chez soi.

Le mode de défrichement employé par ces généreux pionniers, je le recommande à tous ceux, et le nombre en est grand, qui ont des capitaux dont ils peuvent disposer dans une entreprise aussi profitable que celle-là.

Prendre quatre ou cinq lots de terrain et même davantage ; se choisir un colon bien qualifié et l'y installer ; lui payer pour chaque acre qu'il défriche la somme ordinairement allouée en pareil cas, \$10 à \$12 ; lui donner pour son compte personnel un ou deux de ces lots qu'il établit à ses dépens, et le laisser les cultiver à son bénéfice pendant un nombre suffisant d'années, pour lui permettre d'assurer l'existence de sa famille, voilà le système philanthropique de colonisation que quelques-uns de nos riches citoyens de Montréal viennent d'inaugurer.

Inutile d'ajouter que le fonctionnement de cette œuvre essentiellement humanitaire donne d'excellents résultats. L'un de ces opulents colonisateurs me disait l'autre jour : "C'est le moyen le plus sûr, tout en contribuant au développement de la richesse de son

pays, d'aider le pauvre et de se créer à peu de frais un domaine seigneurial au sein de nos riches forêts. Je suis content du progrès opéré depuis un an dans ma seigneurie des Laurentides, je puis déjà m'y payer le luxe d'un séjour fort agréable dans la saison des chalets. Je ne puis m'empêcher de trouver enviable l'existence du défricheur que l'on favorise ainsi."

Ces paroles sont de nature à nous donner de l'espoir. L'idée colonisatrice n'a pas encore tout à fait pénétré dans nos classes riches, mais il n'y a pas loin d'ici au jour où la colonisation, ne se faisant plus aux uniques dépens des sueurs du pauvre, deviendra le plus sûr placement des capitalistes et de tous ceux qui posséderont quelques épargnes. La fortune et la pauvreté uniront ainsi leurs efforts pour transformer en florissantes paroisses nos régions forestières. COLONISONS.

COMMENT ON COLONISE AVEC
DU COURAGE

Il y a au nord de Montréal une couple de colonies belges et françaises très prospères. Ces colons ne sont pas moins aptes au défrichement des terres boisées que les Canadiens. L'un d'entre eux, M. Célestin Rapatel, nous disait au commencement de juin dernier :

"Rien de facile à défricher que vos terres boisées du Canada. Je suis arrivé dans la vallée de la Mocaza au mois de novembre dernier, et malgré mes cinquante-cinq années, je n'ai pas craint de m'attaquer à la forêt. Je n'ai pas bien souffert, voyez comme je suis gras et bien portant."

"Après m'être bâti un petit chantier pour me loger je me suis mis à l'œuvre et tout l'hiver, j'ai tapé dur, et sans me surmener, je puis me féliciter d'avoir défriché plus de sept arpents de terre. Nous sommes à peine à la mi-juin, j'ai en terre plusieurs minots de pommes de terre, du blé d'Inde, des pois, des légumes pour mon usage et celui de ma famille, et je compte faire encore quelques autres semailles."

"Ce n'est pas si difficile qu'on le pense de défricher 10 arpents de terre. L'automne prochain je me serai conformé aux exigences de la loi. Cet été je travaillerai à la construction des chemins de colonisation, je gagnerai un dollar tous les jours et bientôt, monsieur, plus d'inquiétude pour l'avenir. Ma famille, que j'ai laissée à la ville, à Montréal, et mon garçon qui est à l'école d'agriculture d'Oka, me rejoindront et voilà que nous vivrons heureux loin des vicissitudes qui assaillent l'existence de l'ouvrier des villes."

"Tous les ans nous agrandirons nos défrichements et dans peu d'années nous serons devenus de grands propriétaires. Il nous sera facile, le pays s'y prête admirablement, d'élever des bestiaux ; dès cet automne je compte m'acheter vaches, porcs et volailles."

L'histoire de ce brave colon français peut servir de leçon à beaucoup de canadiens qui préfèrent la vie pleine de soucis et de déceptions des villes aux travaux laborieux des champs, il est vrai, mais qui procurent le contentement, l'aisance et le bonheur.

COLON.

FAITS DIVERS DE LA
COLONISATION

Inauguration du pont de la Grande-Décharge, Lac St-Jean—La bénédiction et l'inauguration du pont qui vient d'être construit sur la Grande-

Décharge du Lac St-Jean, ont été lundi, 19 août dernier, l'occasion d'une cérémonie des plus imposantes.

La bénédiction solennelle du pont et de la grande croix érigée près de l'entrée fut faite par le révérend M. Renaud, curé de St-Cœur de Marie. Après la bénédiction, sur l'invitation du curé d'Alma, l'honorable M. Taillon entonna l'hymne à la Ste Vierge, *Ave Maris Stella* que tous les assistants chantèrent en chœur.

Ceux qui ont assisté à cette scène grandiose en garderont un souvenir ineffaçable.

Après la cérémonie religieuse eut lieu la présentation de l'adresse aux honorables ministres présents à la cérémonie, et le pont fut inauguré officiellement par l'honorable M. Taillon, premier ministre de la Province.

Le pont de la Grande-Décharge est une véritable merveille dans sa construction. Que l'on s'imagine un pont en bois gigantesque, mesurant mille pieds de longueur, touchant du côté sud à l'île d'Alma, dans le comté du Lac St-Jean, et du côté nord au canton Taché dans le comté de Chicoutimi, suspendu sur quatre piliers au-dessus d'un torrent comme la rivière Saguenay, descendant en rapides tels que les canots ne peuvent s'y aventurer.

L'établissement du pont en travers de la Grange-Décharge a une grande importance au point de vue de la colonisation, car il donne accès à toute une immense région de terres fertiles situées au nord du Saguenay, et au nord-est du lac St-Jean, région comprenant les nouveaux cantons Taché, Delisle, Taillon et Dalmas. La qualité de la terre dans ces cantons est si remarquable, que malgré le manque de communications avant l'établissement du pont, déjà plus de deux cents familles de colons s'y sont établis durant les dernières années, et le nombre des colons y augmente rapidement.

Après la cérémonie d'inauguration les ministres allèrent à Hébertville à 13 milles de là, prendre le train pour Chicoutimi, et eurent ainsi l'occasion de traverser le remarquable pont de fer établi il y a quelques années sur la Petite Décharge. La région qu'ils parcoururent est composée de terres fortes très riches, la surface en est si plane que les routes s'étendent en ligne droite à perte de vue, et, des deux côtés du chemin, le sol défriché depuis peu d'années seulement est couvert de riches cultures de grains et de légumes.

Voyage au Lac St-Jean—On nous transmet la lettre suivante :

M. E. CARUFEL,

Agent de Colonisation.

Montréal, P. Q.

Cher Monsieur,

Je me rends avec plaisir au désir que vous avez exprimé de connaître mon impression du voyage que je viens de faire au Lac St-Jean.

Permettez-moi de vous remercier encore une fois de votre bienveillance et de vos égards empressés durant la magnifique excursion en faveur de la colonisation, à laquelle j'ai pris part. La libéralité de M. le Ministre de l'Agriculture et vos travaux intelligents pour seconder ses efforts dans la réussite de la noble cause de la colonisation, ont été hautement appréciés par les touristes, que vous avez guidés vers le Lac St-Jean. Ce voyage a complètement chassé les idées préconçues et les préjugés opposés au cours de l'émigration vers cette région, en apparence si lointaine. La beauté du paysage, les ressources naturelles de cette immense vallée, les belles récoltes, les chemins bien entretenus, les communications si faciles et si commodes, la proximité